



**Collège Anatole France**  
42 av Jean Jaurès  
78340 Les Clayes-sous-Bois  
Tel : 0130553111  
ce.783251k@ac-versailles.fr

## LETTRE D'INFORMATION AUX PARENTS

# Voyage MONTAGNE ET SECOURISME

La proposition de voyage « montagne et secourisme », présentée par l'équipe EPS a été acceptée par le Conseil d'Administration en JUILLET 2018.

- ❖ **Destination : VALLOIRE, SAVOIE, 1430-2600m**
- ❖ **Départ : dimanche 20/01/19 matin - retour : dans la nuit du vendredi 25/01/19 vers minuit.**
- ❖ **Transport : car de grand tourisme (ceintures, vidéo, wc)**
- ❖ **Hébergement : Chalet collectif (chambres de 2 à 8 lits)**
- ❖ **Programme du séjour :**
  - **Dimanche : départ en car le matin, pique-nique le midi, dîner au chalet.**
  - **Du lundi au vendredi : SECOURISME, SKI, DEVOIRS SCOLAIRES.**
  - **Vendredi : vers 15h, retour en car pour une arrivée vers minuit.**
- ❖ **Prix par élève : 344€.**

Ce prix comprend :

- L'hébergement et la pension complète du dimanche soir au vendredi soir
- Le transport aller-retour en car
- Les remontés mécaniques, la location du matériel. En fonction du niveau, entre 2 et 8 heures de ski avec encadrant ESF, le reste du temps, avec les enseignants d'EPS.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

La lettre d'engagement ci-jointe est à remplir, à rendre avec la fiche sanitaire, et le premier chèque de 100€  
Tout dossier incomplet sera rendu à l'élève.

**Cet engagement est définitif.** Aucun désistement ne pourra être pris en compte.

Comme le stipule la charte des voyages votée en conseil d'administration, les élèves seront admis à participer au voyage à condition qu'ils adoptent un comportement respectueux du règlement intérieur du collège et qu'ils suivent entièrement la formation PSC1. **Voir les critères de sélection.**

## RENDRE LE DOSSIER

**Soit lors de la réunion d'information et d'inscription le :**

**LUNDI 1 OCTOBRE, 18H15-19H00, en salle de Permanence.**

**Soit au collège, à un professeur d'EPS avant le :**

**VENDREDI 5 OCTOBRE 2018, 14H.**

**Le règlement vous sera demandé en trois chèques, à l'ordre de l'Agent comptable du collège Anatole France.**

Vous devrez donner le **premier chèque de 100€** avec le dossier d'inscription. Si votre enfant est retenu, le chèque sera encaissé en novembre. Sinon, il vous sera rendu.

Le **deuxième chèque de 100€** sera demandé début décembre pour un encaissement fin décembre.

Le **troisième chèque de 144€** sera demandé début janvier pour un encaissement fin janvier.

**La Principale**